

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan local d'urbanisme

Par arrêté, le Président de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Perreux-sur-Marne.

À cet effet, Monsieur Bernard SCHAEFER, ingénieur urbaniste en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal administratif de Melun.

L'enquête se déroulera à l'Hôtel de Ville - Place de la Libération - 94170 Le Perreux-sur-Marne du **lundi 18 septembre au mercredi 18 octobre 2017 inclus**, soit pendant 31 jours consécutifs.

Le dossier sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune www.leperreux94.fr dans la rubrique *cadre de vie > urbanisme > modification n° 1 du PLU*.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à l'Hôtel de Ville du Perreux-sur-Marne aux dates et heures suivantes :

- lundi 18 septembre de 9h à 12h ;
- vendredi 29 septembre de 14h à 17h ;
- samedi 07 octobre de 9h à 12h ;
- mercredi 11 octobre de 9h à 12h ;
- mercredi 18 octobre de 14h à 17h.

Pendant l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet déposé à l'Hôtel de Ville du Perreux-sur-Marne. Elles peuvent également être adressées par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire-enquêteur
Enquête publique sur le projet de modification n° 1 du PLU du Perreux-sur-Marne
Hôtel de Ville
Place de la Libération
94170 Le Perreux-sur-Marne

ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.plu@leperreux94.fr

Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public au service urbanisme de la mairie du Perreux-sur-Marne situé au 4 allée de Bellevue pendant une durée d'un an après sa remise.

Toute personne peut demander des informations au service urbanisme de la Mairie du Perreux-sur-Marne ou par courrier au Président de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois, responsable du projet, à l'adresse suivante : 14, rue Louis Talamoni, 94500 Champigny-sur-Marne. Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des observations et propositions du public auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois, conformément à l'article R.123-13 du Code de l'environnement.